

SAINT GEORGES SUR ALLIER - LIGNAT - CEYSSAT

LES ACTUS #20

Juillet 2025

L'édito

La fin de l'année scolaire et de la saison associative approche à grands pas. Il y aura quelques changements à la rentrée, des arrêts et des nouveautés que vous pouvez dès à présent découvrir dans le livret ci-joint (informations également publiées sur le site internet de la mairie). N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire, grâce aux coordonnées indiquées ou lors du forum des associations qui se tiendra le dimanche 14 septembre. Si vous souhaitez proposer une nouvelle activité à Saint Georges, merci de contacter la mairie. Nous sommes plus particulièrement à la recherche d'activités culturelles et artistiques pour tous les âges et d'activités sportives pour les enfants. Sous condition de compatibilité avec les activités déjà en place. L'équipe municipale tient à remercier toutes les personnes qui font vivre ces associations : bénévoles, animateurs et structures diverses. Merci d'apporter cette belle dynamique à notre commune en organisant, tout au long de l'année, des séances régulières ainsi que des événements ponctuels, conviviaux et festifs. La variété des activités proposées devrait permettre à chacun de trouver un loisir qui lui plaise. Véritables lieux de rencontres et d'échanges, elles participent au bien-être et à l'épanouissement personnel tout en favorisant le lien social et le bien vivre ensemble.

Les actualités

Le vote du budget 2025

Le budget est un acte fondamental de la vie municipale. Il détermine pour une année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il reflète les actions et les projets décidés par le Conseil Municipal.

Il s'agit :

- d'un acte de prévision : c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et les dépenses à mandater sur une année
- d'un acte d'autorisation : c'est un acte juridique par lequel le Maire est autorisé par le conseil municipal, à engager les dépenses et les recettes dans la limite des montants prévus au budget.

Deux budgets sont à distinguer :

- Le « Budget Communal » qui retrace toutes les dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité et présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.
- Le « Budget Assainissement » qui comporte les dépenses et recettes liées à la collecte et au stockage des eaux usées domestiques ainsi qu'à l'épuration et au rejet (ou à la réutilisation) de l'ensemble des eaux collectées.

Le budget se divise en deux sections :

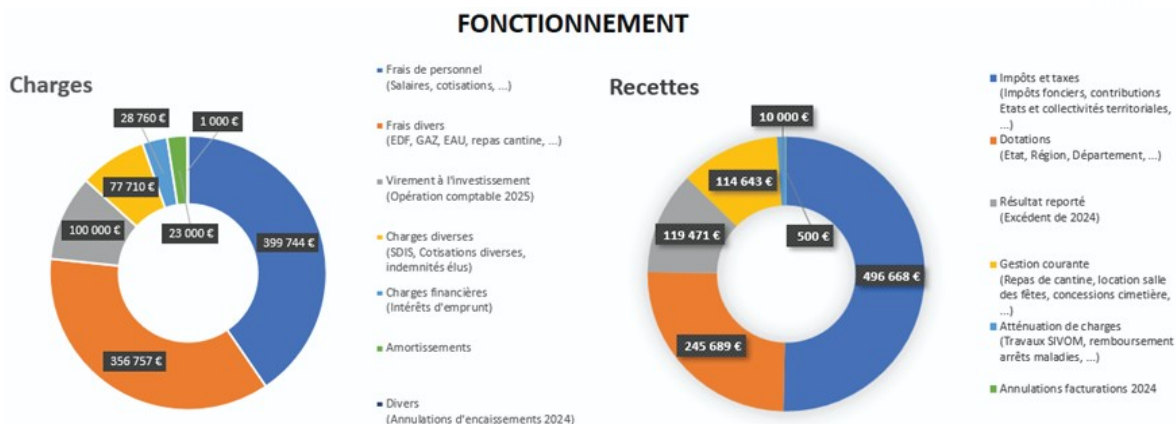
- le fonctionnement est dédié aux charges courantes, les recettes proviennent des dotations de l'état et de la fiscalité locale
 - l'investissement concerne le patrimoine de la commune : Achat de nouveau bien, construction ou modification de bâtiment. Ses recettes proviennent en grande majorité des subventions obtenues en fonction des projets.
- En fin d'année lorsque le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire, celui-ci ou une partie peut être injecté en section d'investissement : C'est l'autofinancement.

Le budget doit respecter certains principes fondateurs :

- L'équilibre réel : les dépenses sont égales aux recettes
- L'annualité : le budget doit être voté chaque année
- L'unité : le budget doit être présenté sur un document unique
- L'universalité : l'intégralité des dépenses et des recettes sont décrites au budget
- La spécialité : une dépense est affectée à un service en particulier pour un but précis

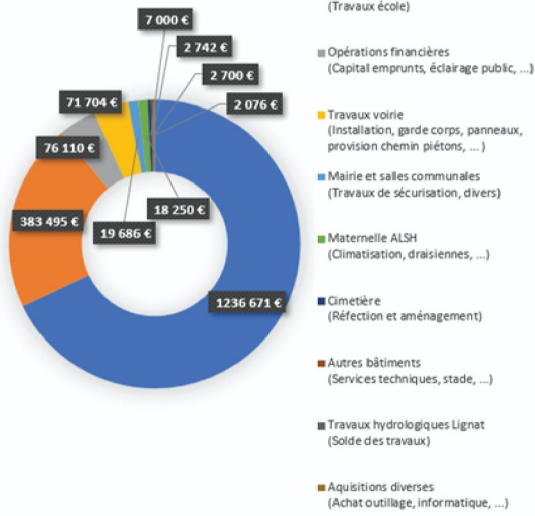
Une fois voté, le budget doit être transmis au contrôle de légalité et à la trésorerie sous quinzaine.

Le compte communal 2025

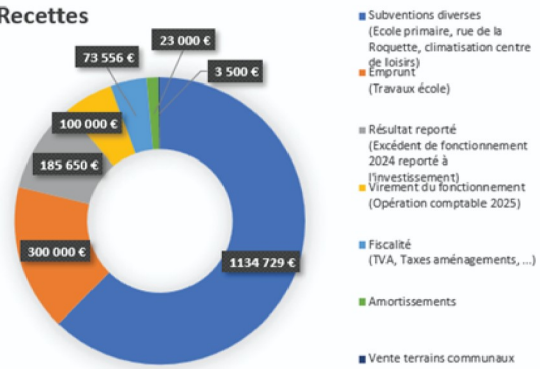


INVESTISSEMENT

Charges



Recettes



* Charges d'investissement : déficit reporté de 2024, lié aux travaux de l'école :

Nous avons payé les factures pour les travaux de l'école mais sommes en attente du versement des subventions d'ici la fin de l'année.

De plus, nous attendons le remboursement de la TVA que la loi permet de récupérer deux ans après le paiement des factures. De ce fait, un premier montant sera versé cette année pour les factures acquittées en 2023.

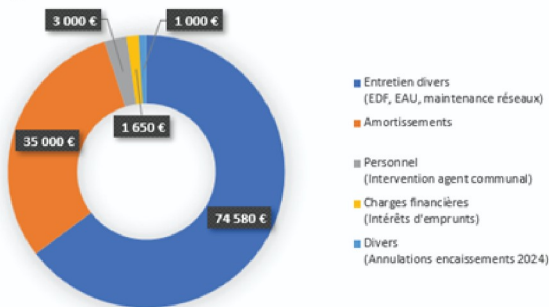
Enfin, pour palier à ce manque, nous allons contracter un prêt relai d'une courte durée.

Ce déficit que nous avons prévu est donc provisoire.

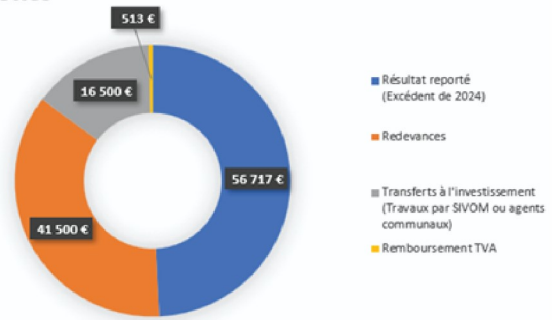
Le compte d'assainissement 2025

FONCTIONNEMENT

Charges

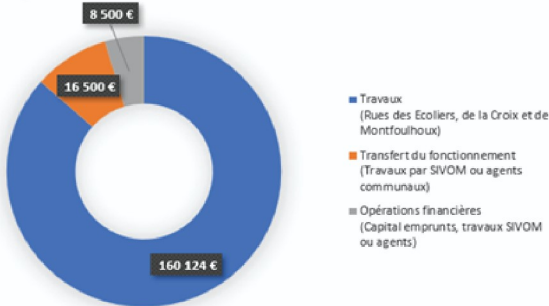


Recettes

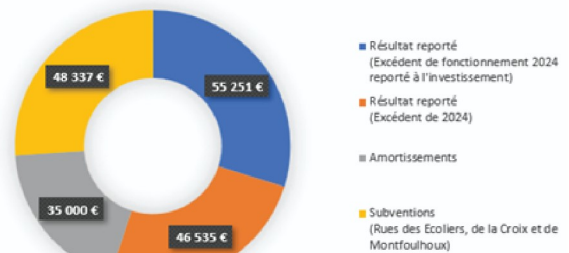


INVESTISSEMENT

Charges



Recettes



Fermeture de la caserne

Depuis quelques années, les pompiers volontaires de Saint Georges, La Roche Noire et Busséol ne faisaient quasiment aucune intervention. Les contraintes de disponibilités et la proximité de grosses casernes ont conduit à la fermeture de notre structure en début d'année.

La sécurité des habitants et la réactivité des secours n'en seront aucunement affectées.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des pompiers qui se sont engagés depuis toutes ces années. Nombre d'entre eux, fidèles à leurs convictions, ont rejoint les casernes voisines.



PLUi

Le Plan Local d'urbanisme Intercommunal a été voté en communauté de commune en Avril 2025. C'est maintenant aux conseils municipaux de voter pour approuver ce document.



Etant en désaccord avec son contenu et la méthode utilisée par le bureau communautaire pour nous imposer des modifications sans possibilité de choix, j'ai (Cédric Meynier, Maire) voté contre la proposition de PLUi en conseil communautaire et je présenterai une délibération en ce sens en conseil municipal.

Malgré cela, après un deuxième passage en conseil communautaire, une enquête publique d'une durée d'un mois se déroulera en septembre 2025. C'est une phase importante qui permet aux personnes de s'exprimer officiellement sur le dossier. Je vous engage à réagir lors de cette étape qui sera déterminante pour la suite de ce dossier. Une fois l'enquête terminée, une approbation définitive devrait avoir lieu en début d'année 2026 en conseil communautaire.

Durant la période de l'enquête, des permanences Mond'Arverne seront tenues sur trois secteurs géographiques du territoire.

La date précise du début de l'enquête publique et les lieux et dates des permanences seront communiqués sur le site internet et les réseaux sociaux Mond'Arverne, dans la presse locale et par un affichage public sur le territoire. Ainsi que sur le site internet et la page Facebook de la mairie.

Plus d'informations sur mondarverne.fr

Canicule

Face aux périodes de fortes chaleurs qui se répètent de plus en plus souvent, la municipalité invite les personnes les plus vulnérables à se faire connaître en mairie afin d'établir un registre des habitants à contacter si nécessaire.

De plus, Santé Publique France propose des documents d'information et de prévention que vous pouvez consulter et télécharger sur le site www.santepubliquefrance.fr ou vous procurer en mairie sur demande.



En bref

Travaux

- Climatisation à l'école maternelle

En raison de la chaleur difficile à supporter quotidiennement pour les enfants et le personnel encadrant du périscolaire, la salle du centre de loisirs a été climatisée. Les élèves et leurs enseignants peuvent également s'y rendre durant le temps scolaire.

Montant 10 500€ HT / Subvention 4026€ CAF

- Sécurisation des abords de la mairie

Ce nouvel aménagement incite le ralentissement des véhicules et sécurise l'accès à la mairie et aux salles communales voisines.

La circulation étant un peu modifiée, merci de ne plus vous garer sur l'ancien arrêt de bus car cela occulte la visibilité des véhicules montant de la rue sous l'école.

Nous rappelons que deux parkings sont disponibles : celui en contrebas de la salle des fêtes, face à l'ancienne caserne, et celui du terrain de basket, au-dessus de la mairie.

Montant 14915€ HT / Subvention 7500€ Département (amendes de police)



Site internet

Afin de moderniser le site internet de la mairie et de faciliter son utilisation, nous avons procédé à sa refonte. Cependant, quelques problèmes techniques sont apparus et le site est difficilement accessible depuis plusieurs semaines. Nous travaillons à la résolution de ces difficultés et espérons que le nouveau site soit rapidement consultable.

Cantine, école, bus : les Inscriptions ont débuté !

- **Groupe scolaire de Saint Georges, avant fin juin, dépêchez-vous si ce n'est pas encore fait :**

Première inscription à l'école maternelle ou primaire à la rentrée de septembre 2025 : inscription auprès du secrétariat de Mairie muni du carnet de santé, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Inscription à la cantine et à la garderie : dossier à demander à la mairie par téléphone au 04 73 69 51 15 ou par mail à l'adresse mairie@saintgeorgessurallier.fr.

Listes des fournitures scolaires en ligne sur le site internet de la mairie courant juillet.

- **Inscription à la tarification solidaire** sur Rest'O_collège - Tarification (puy-de-dome.fr) pour la restauration et l'hébergement des collèges publics. A partir du 1er juillet.

- **Inscription aux bus scolaires de la maternelle au lycée** sur laregionvoustransporte.fr

Nouveau tarif : gratuité pour les maternelles et primaires, 167€ pour collégiens et lycéens et 225€ pour les non ayants droit.

De plus, La nouvelle offre Scolaire+ Mobilité Région donne un accès sans frais supplémentaire et illimité, du 1er septembre 2025 au 31 août 2026, au réseau La Région vous transporte en plus de votre abonnement scolaire. Cette offre concerne tous les cars Région, cars Région express et TER Auvergne-Rhône-Alpes (trains et cars) circulant sur le territoire.

Pour les inscriptions au-delà du 20 juillet, une majoration de 30€ est appliquée sur l'abonnement.



La parole à l'opposition

Aucun article ne nous a été communiqué

Assistantes maternelles

Pour rappel, les coordonnées des assistantes maternelles de la commune sont disponibles sur le site de la mairie.



Nouvelle micro-crèche à Ceyssat



Inscrite dans une démarche de développement durable et de sensibilisation aux gestes écocitoyens, la micro-crèche Eco'loustik est une structure à taille humaine qui accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Véritable cocon, elle offre un environnement chaleureux et respectueux de l'environnement où chaque enfant peut s'éveiller en douceur et selon son rythme, entouré de bienveillance et de respect.

Ouverture en septembre, de 7h à 19h, du lundi au vendredi.

Téléphone : 07 83 21 29 13 / Mail : mc.ecoloustik@gmail.com

Essaim abeilles

Le printemps est là et les abeilles reprennent leur activité. Le printemps c'est également la période d'essaimage des ruches.

Si vous voyez dans la nature un essaim d'abeilles en vol ou posé sur une branche, vous pouvez contacter les membres du Lien Vert au 06 37 13 52 30 ou 06 76 15 34 79 ou 07 89 05 63 72 ou tout autre apiculteur de la commune.



Moustiques tigres et frelons asiatiques

Afin de réduire la prolifération des frelons asiatiques, plusieurs pièges ont été installés sur la commune, proche des bâtiments collectifs.

De plus, nous rappelons que l'équipe municipale a décidé de participer à la destruction des nids à hauteur de 30€ sur présentation d'une facture acquittée.

En parallèle, pour limiter la présence des moustiques tigres, nous vous recommandons d'éviter les eaux stagnantes. Au niveau communale, nous avons vidé les lavoirs qui étaient infestés.

Plus d'informations sur le site auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Liens web pour signalement : www.frelonsasiatiques.fr et www.signalement-moustique.anses.fr

Beauty Truck

En raison d'un changement professionnel, l'esthéticienne qui s'était installée l'année dernière place du 9 août ne reviendra pas cette année. Elle n'a gardé son activité que les samedis au salon « le coiffeur » de Longues, la prise de rdv se faisant par téléphone, SMS ou via les réseaux sociaux.

Ateliers seniors

En partenariat avec le CLIC de Billom et la Mutualité Française et en collaboration avec les communes de Busséol, La Roche Noire et Mirefleurs, des ateliers sont proposés aux personnes de plus de 60 ans sur nos quatre communes. L'atelier « mémoire » se déroulera à Saint Georges de septembre à décembre. L'atelier « informatique » se fera à La Roche Noire. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le CLIC de Billom, dans la limite des places disponibles.

Contrat Local de Santé

Le CLS Mond'Arverne vous propose de participer à une consultation citoyenne sur le sujet de votre santé. Cette enquête vise à recueillir votre expérience, votre perception et vos suggestions sur les thématiques de la santé, la prévention, l'accès aux soins et la qualité de vie.

Vos réponses, anonymes et confidentielles, contribueront à construire des actions de santé plus justes, adaptées et proches de vos réalités.

La date butoir de réponse ayant été reculée, il est encore temps de participer. Formulaire à télécharger sur le site MondArverne.fr ou à récupérer en version papier sur demande en mairie..

Loisirs et balades

Envie de vous promener avec le retour des beaux jours ? Pensez aux parcours d'orientation !

Un grand circuit pour (re)découvrir en famille ou entre amis les trois villages de notre commune.

Et, pour les plus jeunes, un petit circuit à travers l'arboretum sur le thème de la faune et la flore locales.

A télécharger sur le site de la mairie ou à se procurer auprès de secrétariat.

Pensez aussi à l'application de randonnées « Rando Arvernes », gratuite et interactive pour découvrir les paysages et les randonnées de Mond'Arverne.

Et profitez du « ClermontPass » pour explorer la région à des tarifs avantageux.

Consultez le site de l'office du tourisme Clermont Auvergne Volcans pour découvrir de nombreuses sorties, activités et animations autour de chez nous.

Opération Tranquillité Vacances

Système de surveillance mis en œuvre par les services de police et de gendarmerie sous l'égide du ministère de l'Intérieur. Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire gratuitement à l'opération tranquillité vacances. Des patrouilles seront alors organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Inscription en ligne sur le site service-public.fr

Application mobile « Ma Sécurité »

Mise en place par le Ministère de l'Intérieur, cette application est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement. Elle accompagne les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins et facilite les échanges avec la gendarmerie et la police à toute heure de la journée.

Plus d'information sur www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr

Retour sur

Cérémonie du 8 mai : hommage aux soldats morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale.



AGENDA

Mardi 22 juillet de 16h à 19h

Don du sang : à la salle des fêtes.



Samedi 9 août

Cérémonie du bois de la Garenne
départ de la mairie à 9h, suivie d'un verre du souvenir à la mairie

Dimanche 14 septembre

Forum des associations : Dans la cour de la mairie de 9h à 12h

Randonnée du Comité des fêtes :

4 parcours de 7, 11, 16 et 21 km.
Informations complémentaires à venir.

Mercredi 15 octobre à 10h30

Rencard nomade à la médiathèque « bébé nomade »

Inauguration école : la date vous sera communiquée ultérieurement

Mairie :

Tel : 04 73 69 51 15

Mail : mairie@saintgeorgessurallier.fr

Site web : <http://www.saintgeorgessurallier.fr/>

Le secrétariat vous accueille tous les jours :

Lundi de 8h30 à 12h00

Mardi de 13h30 à 18h00

Fermé les mercredis des vacances scolaires

Mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Vendredi de 13h30 à 18h00



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.